
Réponses aux recommandations du rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur (CPAECE)

CHAPITRE II

Recommandation

Le programme d'aide du Canada devrait être défini par la loi et assorti d'un financement minimal pour l'ACDI et de dispositions visant à ce que les fonds d'APD soient utilisés uniquement dans l'intérêt des personnes nécessiteuses dans les pays en développement.

Réponse

Le gouvernement continue à penser qu'il n'est pas pertinent de définir, dans la loi, un cadre ou un financement minimal pour le programme d'aide canadien. La stratégie «Partageons notre avenir» énoncée en 1988 indique clairement que le principal objet de l'APD canadienne est d'aider les pays et les peuples les plus démunis du monde. Cet engagement n'a pas changé.

Recommandation

Le Canada devrait chercher à rallier d'autres gouvernements à l'idée d'une conférence internationale sur l'endettement et sur un ajustement mondial durable. Cette conférence viserait à amener tous les pays à revoir leur politique dans le cadre d'engagements négociés.

Réponse

Les questions soulevées par le problème de la dette et la nécessité d'une coopération économique internationale sont abordées aux réunions du printemps et de l'automne du Comité intérimaire du FMI (présidé par le ministre des Finances) et du Comité mixte du développement du FMI et de la Banque mondiale. Il y a eu également d'importantes discussions dans des enceintes des Nations Unies comme l'Assemblée générale, la récente Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et les réunions préparatoires à la Conférence des Nations Unies de 1992 sur l'environnement et le développement. Les problèmes d'endettement et de développement seront également discutés à l'occasion des réunions des chefs de gouvernement du Commonwealth et de la Francophonie et de la réunion annuelle des ministres des finances du Commonwealth. Ces occasions donneront aux responsables toutes les possibilités voulues de se rencontrer et de prendre les actions concertées qui s'imposent.

Le gouvernement n'a cessé d'insister sur la nécessité de prendre des décisions pragmatiques concernant les problèmes économiques et la dette. Même si un large consensus se dégage quant au type de politiques à adopter et à la nécessité d'un soutien extérieur, les programmes d'ajustement doivent être conçus de façon à s'adapter à la situation de chaque pays.